



Schéma régional biomasse

Comité d'élaboration

23 novembre 2018 - Nantes

Points abordés



1. Point sur les travaux effectués depuis le lancement de la démarche & articulation avec le plan régional déchets (PRPGD) et le programme régional forêt bois (PRFB)



Rappel des scénarios de mobilisation des ressources à horizon
2030 et potentiel de production d'énergie correspondant



3. Orientations et mesures proposées pour le SRB & échanges





5. Prochaines étapes et calendrier

Le contenu du SRB

(décret du 19/8/2016, D222-8 à 14 code de l'environnement)



VOLET 1: Une analyse de la situation

- Un état des lieux des gisements de biomasse susceptibles d'avoir un usage énergétique
- Les leviers et contraintes pour leur mobilisation
- \checkmark Les volumes actuels consommés pour les usages énergétiques
- Les politiques/mesures actuelles ayant un impact sur l'évolution des ressources et leur mobilisation.

- VOLET 2 : Des objectifs quantifiés et des orientations

- Des objectifs quantitatifs de développement et de mobilisation des ressources de biomasse susceptible d'avoir un usage énergétique (aux horizons de la PPE : 2018-2023-2030)
- Pour le secteur forestier, aux échéances considérées par le programme régional de la forêt et du bois, les objectifs mentionnés sont ceux fixés par ce programme,
- Pour la filière biomasse issue de déchets à usage énergétique, aux échéances considérées par le plan régional de prévention et de gestion des déchets, ils sont ceux fixés par ce plan,
- Les mesures régionales ou infra-régionales nécessaires pour atteindre ces objectifs, en tenant compte des orientations et actions fixées par le PRFB
- Les modalités d'évaluation et de suivi de sa mise en œuvre, comprenant la mise en place d'indicateurs.

- + une évaluation environnementale
- + un retour vers le niveau national (compilation des objectifs régionaux pour ajustement des politiques nationales)





Point sur les travaux effectués

- ☐ Mars 2017 : Lancement de la démarche
- J 2e semestre 2017 : Ateliers participatifs
- ☐ Janvier 2018 : Comité d'élaboration du SRB :
- énergétique un usage d'avoir Ressources régionales biomasse susceptibles mobilisables en 2030 : Etat des lieux validé.
- Restitution ateliers participatifs (attentes) et 1ers échanges sur les orientations du SRB.
- ☐ Rédaction de l'état des lieux des ressources régionales et des objectifs quantitatifs de développement et de mobilisation (CEREMA)
- ☐ Juin 2018 : Lancement de l'évaluation environnementale stratégique (MTDA)
- ☐ Poursuite des réflexions sur les orientations du SRB (équipe projet : DREAL, Région, DRAAF, ADEME + CEREMA).

l'Articulation avec le plan régional des déchets (PRPGD)

Approbation via le SRADDET fin 2019 (enquête publique début 2019) Projet de plan adopté en session du 18 octobre 2018

Préambule : objectif LTECV réduction de 50 % de l'enfouissement d'ici 2025

Le cas des déchets d'activités économiques (DAE) dont déchets de bois et déchets verts :

- Objectifs de *réduction* = stabilisation des tonnages à horizons 2031.
- Amélioration du *tri*
- Valorisation :
- Filières matière et organique,
- Capacités d'incinération existantes (combler les vides de fours issus de la réduction des déchets des ménages),
- Besoin de valorisation énergétique complémentaire.
- PRECONISATION : développer des installations de préparation et de combustion de combustibles solides de récupération (CSR).







Articulation avec le plan régional des déchets (PRPGD)

Le cas des biodéchets (déchets alimentaires + déchets verts) :

⊿ Réductior

- <u>Ménages</u> = les ¾ de l'objectif de prévention pour atteindre -10% réglementaire de déchets ménagers et assimilés (DMA).
- DAE = Stabilisation

□ Tri à la source

- Priorité donnée à la gestion de proximité (70% de la population
- Collecte: 30% des ménages et assimilés + entreprises hors assimilées.

→ Au global un fort tonnage complémentaire de biodéchets d'origine alimentaire supplémentaires serait à valoriser à partir de 2025.

✓ PRECONISATION : Recherche de synergies entre collectes des flux des ménages des professionnels.

□ Valorisation organique

- Sur flux collecté: ½ filière compostage ½ filière méthanisation.
- ✓ PRECONISATION : Renforcer le maillage en installations avec agrément sanitaire pour les sous-produits animaux
- + Créer des installations de déconditionnement.







PAYS DE LA LOIRE

Articulation avec le programme régional de la forêt et du bois (PRFB)

Le PRFB fixe notamment :

- les orientations de gestion forestière durable et les conditions nécessaires au renouvellement des peuplements
- les éléments pertinents pour adapter les objectifs de développement et commercialisation des produits issus de la forêt et du bois (...)
- Il doit contribuer à l'objectif national d'augmentation de la mobilisation

Atelier bois énergie qui alimente le SRB et le PRFB :

- objectif ambitieux de mobiliser + 60 000 t/an jusqu'en 2025 pour atteindre 400 000
- t supplémentaires
- cohérence pour les objectifs de mobilisation des ressources forestières à horizon 2030
- Projet de PRFB présenté en CRFB restreinte le 14/12/18
- Présentation au Ministre de l'agriculture été 2019





PAYS DE LA LOIRE



Articulation avec le programme régional de la forêt et du bois (PRFB)

Les grandes lignes issues des derniers travaux avec les partenaires :

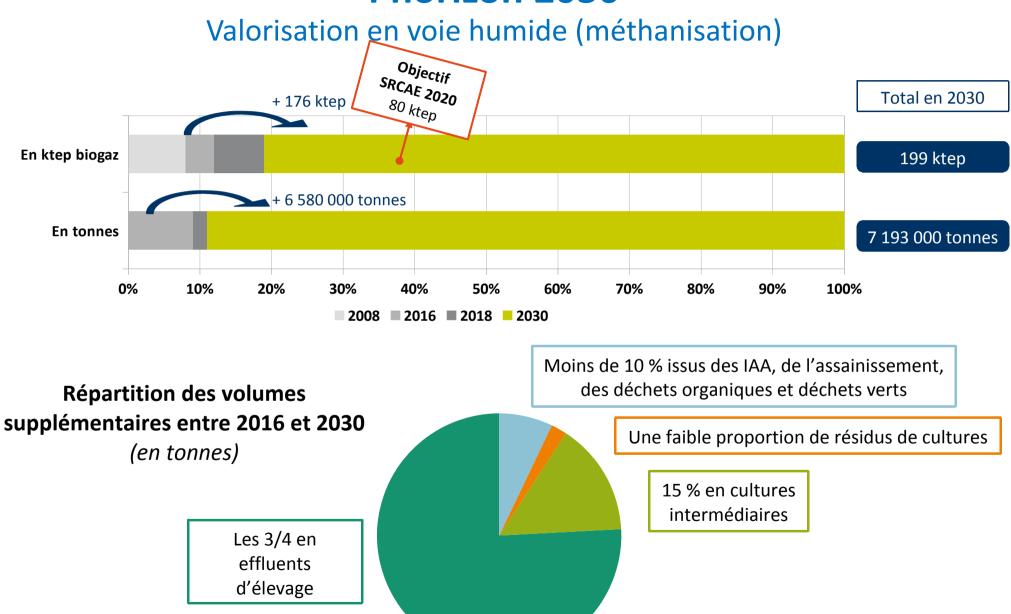
- Assurer une gestion durable et dynamique de la ressource
- Développer la filière forêt/bois et ses débouchés
- Enjeux transversaux à l'amont et à l'aval de la filière



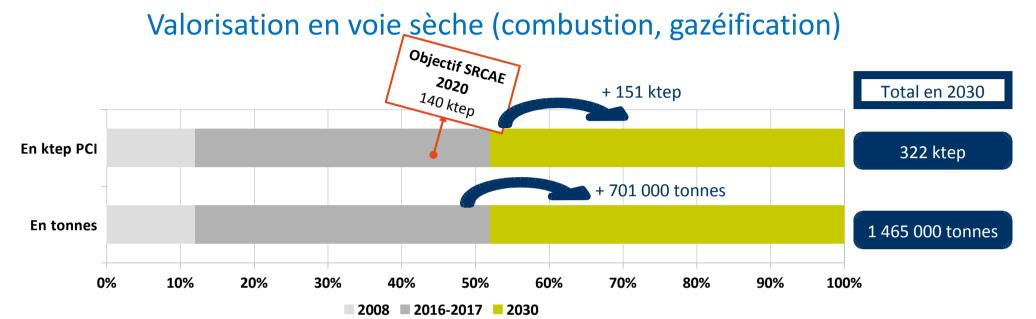


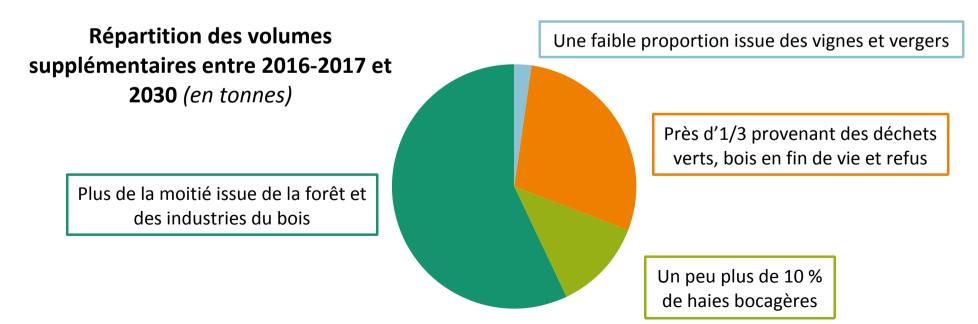


SRB: ressources supplémentaires mobilisables à l'horizon 2030



SRB: ressources supplémentaires mobilisables à l'horizon 2030





Chiffres hors consommations de bois pour le chauffage domestique

Ambition du SRB

La biomasse est la première source d'énergie renouvelable, sa valorisation énergétique permet de réduire la part des énergies fossiles et de lutter contre le changement climatique.

L'état des lieux du SRB a permis d'identifier d'importantes ressources de biomasse mobilisables en Pays de la Loire pour une valorisation énergétique.

La mobilisation et la valorisation de la biomasse:

- ✓ doivent tenir compte de la hiérarchisation des usages,
- ✓ sont au cœur des enjeux environnementaux régionaux et des politiques régionales : transition énergétique, économie circulaire, agriculture forêt, déchets, protection de la ressource en eau, biodiversité,...

→ FINALITE du SRB :

Pour une mobilisation durable de la biomasse produisant l'énergie de demain dans le respect de l'environnement et de la hiérarchie des usages

Ambition du SRB

Pour une mobilisation durable de la biomasse produisant l'énergie de demain dans le respect de l'environnement et de la hiérarchie des usages

- ✓ Dynamiser les territoires et mobiliser les acteurs.
- ✓ Développer une culture commune et fédérer autour d'un message commun.
- ✓ Décloisonner et « faire ensemble ».
- ✓ Donner plus de visibilité aux actions menées ou prévues en faveur des énergies renouvelables biomasse, via les plans d'actions, feuilles de route ou stratégies existants ou en projet (SRB, FRTE, PRFB, SRADDET etc..).
- ✓ S'assurer de la cohérence des actions.

Propositions d'orientations du SRB

Les propositions tiennent compte :

- de l'état des lieux réalisé
- des ateliers participatifs
- des actions déjà menées ou prévues

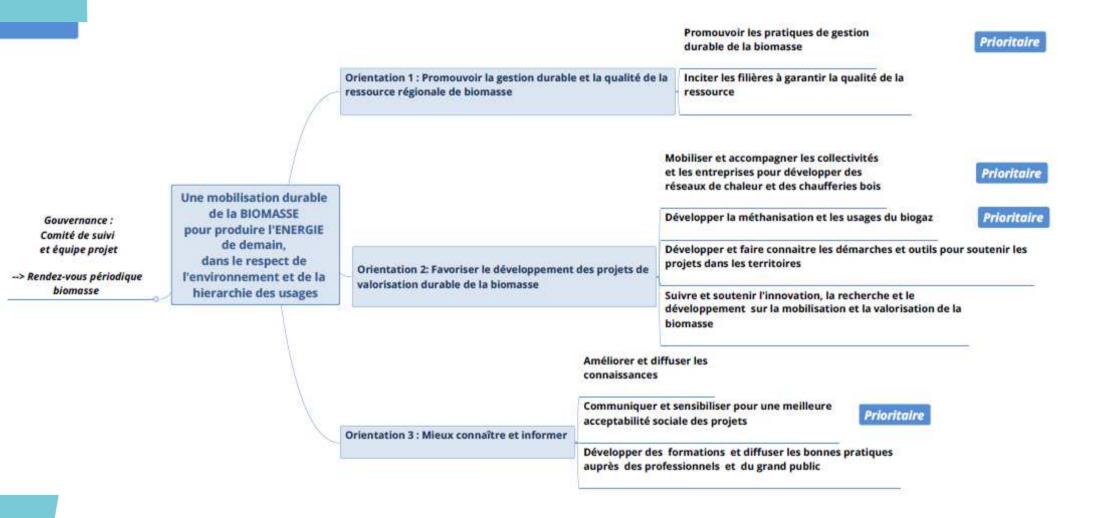
3 orientations:

- 1. Promouvoir la gestion durable et la qualité de la ressource régionale de biomasse
- 2. Favoriser le développement des projets de valorisation durable de la biomasse
- 3. Mieux connaître et informer

9 mesures identifiées dont 4 prioritaires

+ 1 mesure relevant de la gouvernance du SRB

Propositions d'orientations du SRB



Orientation 1 - Mesure prioritaire 1.1:

Promouvoir les pratiques de gestion durable de la biomasse

Ressources destinées à la combustion :

- Docs de gestion durable (plans simples de gestion forêts, plans de gestion de la haie bocagère, sols, ...) et certifications
- Amélioration des peuplements pauvres et des haies appauvries, renouvellement des forêts pour favoriser le bois d'oeuvre (indirectement bois énergie).

Ressources destinées à la méthanisation :

- Promotion des CIVE jouant aussi le rôle de couverts hivernaux
- Promotion de la non irrigation des cultures destinées à alimenter les méthaniseurs (cultures énergétiques et CIVE)
- Fertilisation dans le respect du PAR et techniques d'exploitation limitant le tassement des sols
- Promotion du retour au sol efficient de la matière organique par l'épandage des digestats.
- Etre en veille / évolutions des pratiques gestion durable

Appels d'offres et communication **En lien avec orientation 3 :** communication, information sur les bonnes pratiques et obligations (ex : haies bocagères), formations.



ATLANBOIS, CRPF, propriétaires forestiers, ONF, PEFC, FSC, AFAC, SCIC 53, Missions bocage, DDT, Ch. agriculture, associations, CReMe, AILE, réseaux, Meth'atlantique,..



Charte « Mobilisons la forêt » PDRR, label bois bocager, plan biogaz, Appels d'offres et commandes publiques,

Appels à projets, ...

Orientation 2 - Mesure prioritaire 2.1:

Mobiliser et accompagner collectivités et entreprises pour développer des réseaux de chaleur et des chaufferies bois

- Promouvoir le bois énergie auprès des collectivités, entreprises industrielles et tertiaires.
- Accompagner les porteurs de projets dans leurs démarches et pérenniser les animations des relais.
- Poursuivre la mise en réseau des acteurs et partager les retours d'expériences, notamment entre porteurs de projets et fournisseurs.
- Coordonner les financements publics.
- En lien avec orientation 3 : mieux connaître les flux de bois énergie, communication (kit de com, visites de sites...), information sur les bonnes pratiques et formations.



ATLANBOIS, Relais bois énergie, Syndicats d'énergie, CCI, CMA, Conseillers énergie partagée, DDT...



Appels d'offres et commandes publiques, Appels à projets, Soutiens études de pré-faisabilité,

...

Orientation 2 - Mesure prioritaire 2.2:

Développer la méthanisation et les usages du biogaz

- Structurer et consolider les réseaux pour accompagner les porteurs de projets et partager les expériences : réseaux dpt, animation régionale (Comité régional méthanisation) et inter-régionale (plan Biogaz)
- Favoriser et accompagner la filière industrielle régionale
- Soutenir les projets liés à la qualité des installations (label, lien avec le cluster Meth'atlantique)
- Favoriser la diversité des usages du biogaz (injection et adaptation des réseaux, mobilité, frêt)
- Coordonner les financements publics
- En lien avec orientation 3: communication (kit de com, visites de sites...), information sur les bonnes pratiques et formations



AILE, CReMe, réseaux départementaux, Ch agriculture, Meth'Atlantique, DDT...



Appels à projets, Centre de ressources web, plan Biogaz, CartoMétha, Méthascope...

Orientation 3 - Mesure prioritaire 3.2:

Informer et communiquer pour une meilleure acceptabilité sociale des projets

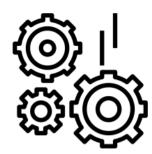
- Recenser les supports de communication existants et les vecteurs de communication.
- Mettre en place un plan de communication multi-acteurs:
 - intérêt de la biomasse,
 - articulation avec l'économie circulaire,
 - lutte contre les idées reçues.
- Renforcer la communication institutionnelle.
- Intégrer les actions COM:
 - aux feuilles de route existantes,
 - via les relais « énergie » (bois&métha),
 - dans les appels à projets.
- Inciter les porteurs de projets à la transparence le plus en amont possible et les outiller.
- **Impliquer les citoyens** notamment via les mécanismes de financement des projets.



Relais énergie, réseaux, Institutionnels, Inter professions Consulaires, ...



Kit de com. Guide bonnes pratiques Visites de sites Semaines thématiques, ...



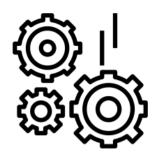
Autres mesures

Orientation 1 : Promouvoir la gestion durable et la qualité de la ressource régionale de biomasse

• Mesure 1.2 : Inciter les filières à garantir la qualité de la ressource

Orientation 2 : Favoriser le développement des projets de valorisation durable de la biomasse

- Mesure 2.3 : Développer et faire connaître les démarches et outils pour soutenir les projets dans les territoires :
 - dispositifs financiers (Etat, Région, collectivités, citoyens), accompagnement des exploitations agricoles, promotion des EnR dans les PCAET, docs d'urba, PLU ...
- Mesure 2.4 : Suivre et soutenir l'innovation, la R&D sur la mobilisation et la valorisation de la biomasse:
 - recherches et expérimentations, réunir et diffuser une veille scientifique et réglementaire.



Autres mesures

Orientation 3 : Mieux connaître et informer

- Mesure 3.1 : Améliorer et diffuser les connaissances (ressources, usages, pratiques de mobilisation) en lien avec l'observatoire ligérien de la transition énergétique et écologique, les outils en cours de réalisation au niveau national, et les centres de ressources méthanisation et bois énergie
- Mesure 3.3 : Développer des formations et diffuser les bonnes pratiques auprès des professionnels et du grand public
 - Sensibilisation / interdiction brûlage à l'air libre, promotion foyers fermés flamme verte, ...
 - Formation des professionnels, ex : techniciens de chaufferies, soutien dvpt parcours de formation pour les porteurs de projets méthanisation et pour les exploitants en lien avec initiatives nationales (CTBM, Club biogaz, parcours tutoré) et régionales

Echanges

Proposition de structuration du SRB soumise à la validation du Comité d'élaboration

Propositions, remarques?

...et jusqu'au 14 dec 2018 :

mecc.dreal-paysdelaloire@developpement-durable.gouv.fr



Les grands principes de l'EES Évaluation Environnementale Stratégique



- Intégrer l'environnement dans l'élaboration d'un plan ou programme dans les décisions, comme dans le cadre du SRB.
- Procéder à l'évaluation des incidences le plus en amont possible pour faire les choix en connaissance de cause (Principes « Eviter Réduire Compenser »).
- Porte sur l'intégralité du document et intègre toutes les thématiques environnementales et leurs interactions.

État d'avancement de l'évaluation



Réalisation de l'Etat Initial de l'Environnement

- Inscription du SRB au sein du territoire des Pays de la Loire



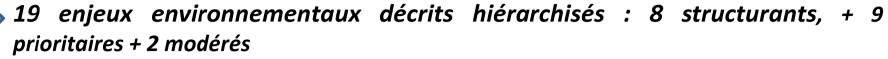




→ Etat initial, tendances, pressions, enjeux

Enjeux environnementaux

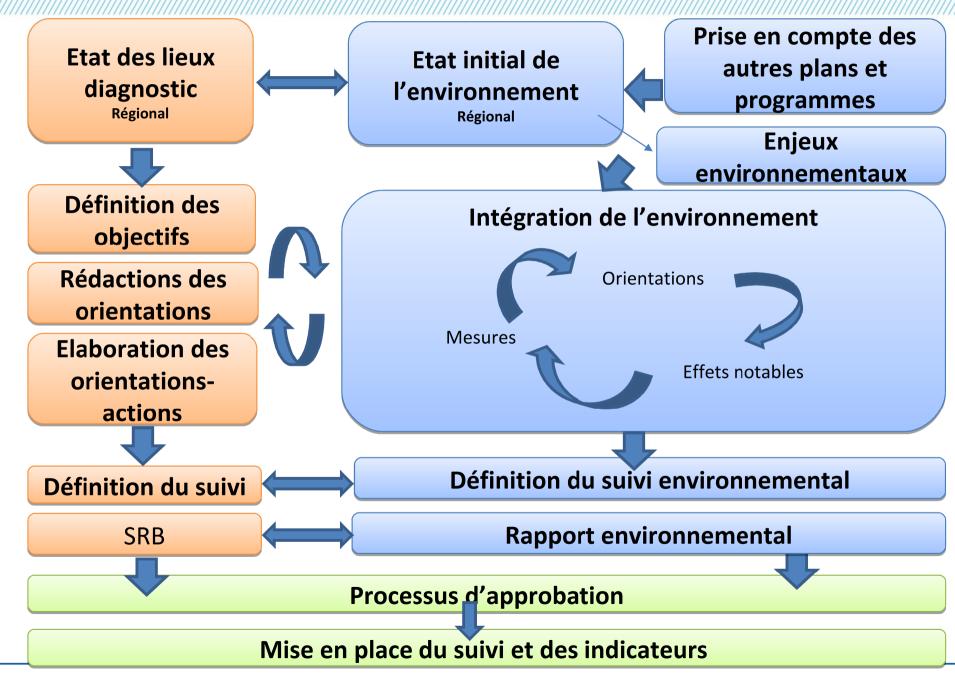




- ✓ La **réduction de la part des énergies fossiles** dans la consommation énergétique
- ✓ L'augmentation de la **production d'énergie renouvelable** issue de la biomasse
- ✓ L'incitation aux **bonnes pratiques** agricoles et forestières quant aux pratiques culturales de production, de récolte et d'exploitation.
- ✓ Le recours à une **gestion durable** des forêts des boisements et des haies pour maintenir la capacité de filtration d'eau, de rétention dans les sols et limiter l'érosion et le ruissellement.
- ✓ La **préservation du sol**, notamment de sa structure et de sa fertilité et l'amélioration des connaissances.
- ✓ La promotion d'une organisation permettant le **développement des unités de valorisation** adaptées à proximité des gisements.
- ✓ La maîtrise des nuisances pouvant survenir de la mobilisation et valorisation de la biomasse.
- ✓ La promotion d'un principe de proximité et d'économie circulaire dans la gestion des déchets.

Processus d'itérativité





Perspectives et suite de l'étude



Grille d'analyse des incidences environnementales du SRB

- Croisement des enjeux environnementaux avec les orientations et modes de valorisation.
- Caractérisation des incidences probables (positives ou négatives, directes, indirectes, à court, moyen, long terme,...) des orientations.
- Proposition de mesures d'évitement, réduction, compensation en cas d'incidences résiduelles négatives.

Suivi / mise en œuvre du schéma

- Proposition d'indicateurs (permet l'analyse des effets réels du SRB tout au long de sa mise en œuvre).
- Permettre un/des ajustement(s) éventuel(s).

Poursuite des travaux du SRB et calendrier

- $\checkmark~$ D'ici fin janvier 2019 : Poursuite de la rédaction du projet de SRB et de l'EES
- Février 2019: Diffusion au comité d'élaboration, aux participants aux ateliers (avis?
- propositions d'actions à intégrer au SRB ?) et MTDA
- → Fin février : retours et rapport EES (v0 / orientations)
- Mars avril 2019: Prise en compte des retours et de l'EES
- → Finalisation du SRB → transmission à MTDA
- / Mai 2019 : rapport EES
- ✓ Juin : Réunion comité d'élaboration élargi aux participants aux ateliers
- Juin à sept 2019 : CP du conseil régional + saisine de l'Autorité environnementale
- Oct 2019 : consultation du public
- Nov 2019: CP du conseil régional et approbation du SRB par préfet et présidente CR



Poursuite des travaux du SRB

et calendrier

 \checkmark D'ici fin janvier 2019 : Poursuite de la rédaction du projet de SRB et de l'EES

Etat des lieux : CEREMA + DREAL – Région + relecture équipe projet

Evaluation environnementale stratégique : MTDA + Région – DREAL + relecture équipe projet

Orientations et mesures : rédaction répartie entre les membres de l'équipe projet avec des acteurs référents

(+ relecture équipe projet)

- Mesure 1.1 : DRAAF + CRPF et AFAC (ressources combustion) / AILE et Meth'atlantique (ressources méthanisation) ?

Mesure 1.2: idem 1.1?

Mesure 2.1: ADEME + ATLANBOIS?

Mesure 2.2 : ADEME + AILE ?

Mesure 2.3 : DREAL / Région + DRAAF et ADEME ?

Mesure 2.4 : DREAL / Région + ATLANBOIS, AILE, Meth'Atlantique et Chambre d'agriculture ?

Mesure 3.1 : DREAL / Région + CEREMA et Cellule régionale biomasse ?

Mesure 3.2 : DREAL / Région + ATLANBOIS et AILE

Mesure 3.3: DREAL / Région + ADEME, ATLANBOIS, AILE, CRPF + CCI, Chambre d'agriculture

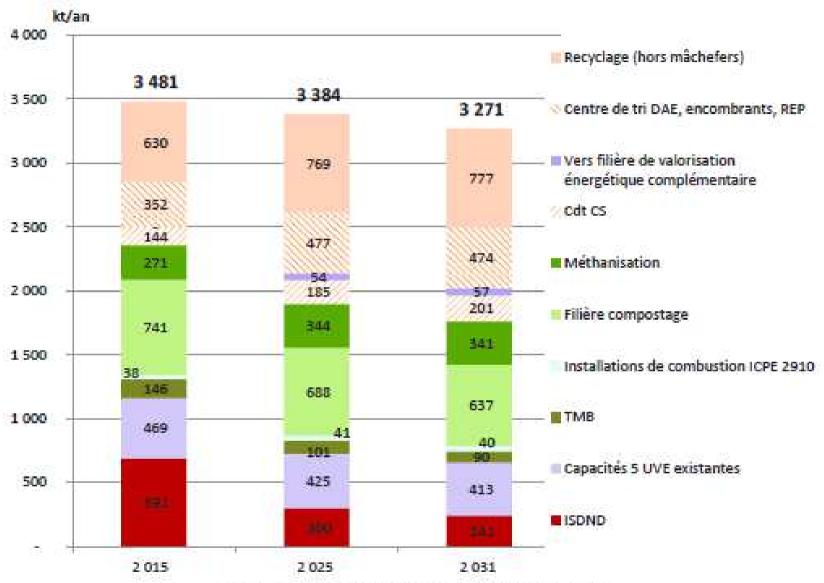




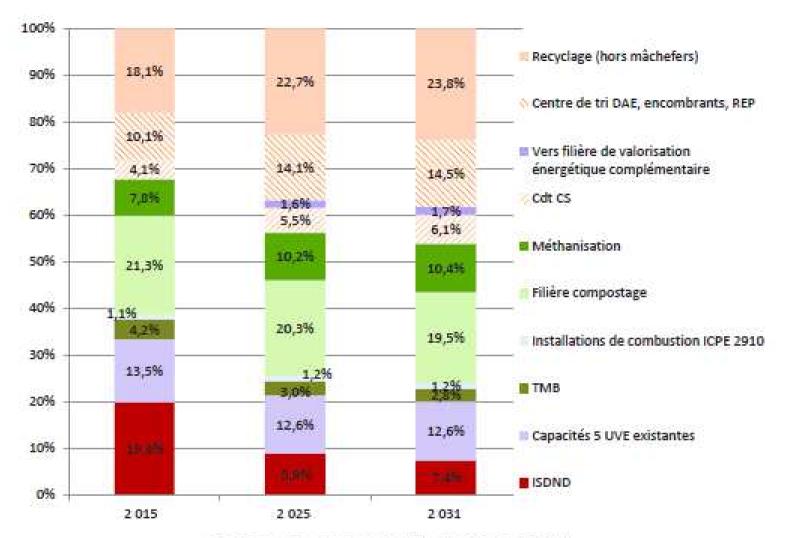
Merci de votre attention

http://www.pays-de-la-loire.developpement-durable.gouv.fr

> Air, climat et énergie > Schémas régionaux et dispositif d'observation partagé énergie-climat (DROPEC) > Schéma Régional Biomasse (SRB)



Graphique 16: destinations des DND NI en 2025 et 2031 (kt)



Graphique 17: destinations des DND NI en 2025 et 2031 (%)

Région des Pays de la Laine - Planification du Plan régionale de prévention et de gestion des déchets - Projet

INDOMSO - Amount 2018



